

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi d'Italie notifie à Son Altesse Sérénissime la naissance de la Princesse Yolande-Marguerite-Milena-Elisabeth-Romaine-Marie, Sa fille.

ALBERT I^{er}

PAR LA GRACE DE DIEU
PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu les Ordonnances des 24 juin 1874, 21 février 1895, 31 octobre 1896 et 9 février 1898.

Notre Conseil d'Etat entendu,

Avons ordonné et ordonnons :

ARTICLE PREMIER

A dater du lendemain de la promulgation de la présente Ordonnance, le droit à percevoir sur les spiritueux de toute espèce, alcools, absinthes, eaux-de-vie, liqueurs et autres liquides alcooliques non dénommés, introduits ou fabriqués dans la Principauté, sera porté à deux cent vingt francs par hectolitre d'alcool pur.

L'alcool dénaturé en vue d'usage industriel ou domestique, ne sera plus soumis qu'à un droit de statistique de vingt-cinq centimes.

ART. 2

Les droits déterminés ci-dessus seront perçus par le Receveur des Douanes, après vérification et avant l'enlèvement des marchandises de la gare du chemin de fer.

ART. 3

Les contraventions seront punies des peines édictées par l'article 5 de l'Ordonnance du 24 juin 1874.

ART. 4

Sont abrogés l'article 1^{er} de l'Ordonnance du 24 juin 1874, l'Ordonnance du 21 février 1895 et l'article 1^{er} de l'Ordonnance du 9 février 1898.

ART. 5

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné à Paris, le trente juin mil neuf cent un.

Signé : ALBERT.

Par le Prince :

P. le Secrétaire d'Etat,
Le Conseiller d'Etat délégué,
Signé : C. JOLIVOT.

Cette Ordonnance a été promulguée le 16 juillet 1901.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Pendant la saison estivale, un grand nombre de médecins autorisés sont absents de la Principauté. Mais les dispositions de l'Ordonnance du 29 mai et l'Arrêté du 5 octobre 1894 permettent d'assurer néanmoins la permanence d'un service médical dans l'intérêt de la santé publique.

Pendant le mois de juillet courant, MM. les docteurs Colignon, médecin de l'Hôtel-Dieu, Pontremoli, médecin-adjoint de la ville, Grenouillet-Decourt, Godineau, Cassini et M^{me} Castelli-Chalier demeurent dans la Principauté.

La distribution des prix au Pensionnat des Dames de Saint-Maur aura lieu lundi 22 juillet.

La distribution des prix aux élèves des écoles communales de Monaco aura lieu le lundi 29 juillet, pour les garçons, et le lendemain 30, pour les filles.

C'est par erreur que le jeune Clerissi Etienne n'a pas été nommé dans notre dernier numéro, au nombre des élèves de l'école des Frères qui ont obtenu le certificat d'études primaires.

La colonie française a célébré avant-hier la fête nationale du 14 juillet avec un empressement qui était à la fois l'expression de ses sentiments d'attachement pour la Mère-Patrie et de vive et respectueuse reconnaissance pour la généreuse et large hospitalité qu'elle reçoit sur le territoire de la Principauté.

Conformément à la tradition, M. le Consul de France a reçu de 10 à 11 heures le personnel de l'Administration des Douanes, celui des Postes et Télégraphes, le Comité de Bienfaisance de la colonie, diverses délégations d'anciens militaires résidant dans la région, et un grand nombre de Français habitant la Principauté.

A midi, un banquet réunissait à l'hôtel de Londres près de 80 convives. M. André, consul de France, présidait ayant à ses côtés M. le Cher de Loth, adjoint au maire de Monaco, et M. Milon de Peillon, vice-président du Comité de Bienfaisance de la Colonie. Au champagne, M. André, consul de France, après avoir prononcé de patriotiques paroles et s'être félicité de la concorde et de l'union régnant parmi les membres de la Colonie à Monaco, porte des toasts fort applaudis à la France, à M. Loubet, président de la République, et à LL. AA. SS. le Prince Albert, la Princesse Alice et le Prince Louis de Monaco.

Diverses allocutions ont été prononcées ensuite par le vice-président du Comité de Bienfaisance, puis par MM. de Loth, Gindre, Mortier, Eluère, Platy, etc.

Cette cordiale réunion s'est terminée vers 3 heures ; au début et à la fin du banquet, l'orchestre a fait entendre la *Marseillaise*, l'*Hymne monégasque* et la

Marche royale italienne, qui ont été écoutés debout et chaleureusement applaudis par tous les assistants.

Lundi 8 juillet dernier, à l'Hôtel du Gouvernement, M. le Secrétaire Général, remplaçant S. Exc. M. le Gouverneur Général en congé, assisté de M. le Directeur de la Police, a remis la médaille d'honneur de 2^e classe aux sous-brigadiers de police Saissy et Gras, ayant pour parrains le brigadier-chef de police Franco et le sergent-major des pompiers Biancheri, tous deux décorés de la médaille d'honneur de 2^e classe.

Notre police, toujours vigilante, a mis cette semaine en état d'arrestation plusieurs repris de justice qui, après arrêté d'expulsion pris contre eux, ont été reconduits à la frontière.

En cette saison, les excellents concerts du Casino continuent à offrir un vif attrait aux amateurs de bonne musique qui viennent humer la brise du soir sur les terrasses en écoutant un programme de choix. Voici au surplus quelques-uns des morceaux les plus applaudis qu'il nous a été donné d'entendre : Ouverture de *Brocéliande* (Lambert), prélude d'*Eve* (Massenet), *Aubade* (Lalo), ouverture de *Robespierre* (Littolf), *Rienzi* (Wagner), *Suite Algérienne* (Saint-Saëns). Ces œuvres de premier ordre, exécutées à la perfection par l'incomparable orchestre de Monte Carlo, sous la direction de M. Vialet, montrent quel souci d'art préside, été comme hiver, à l'organisation des attractions artistiques du Casino.

Nous avons annoncé que l'*Estudiantina monégasque* partirait le 19 du courant pour prendre part à Carpentras au concours de musique organisé par cette ville. Notre Société aura pour concurrents divers groupes mandolinistes de la région, notamment de Nice, de Marseille, Nîmes.

La bénédiction du drapeau de la Société a eu lieu avant-hier matin, à l'église Sainte-Dévote ; puis les membres honoraires ont assisté à une audition des morceaux du concours, au théâtre des Variétés. Cette audition a produit la meilleure impression et fait augurer, nous l'espérons, du succès de la vaillante Société monégasque.

On nous informe que la fanfare des Gardes d'honneur exécutera dorénavant, tous les mardis soir, à 8 heures et demie, une retraite qui parcourra les principales rues de Monaco-Ville. Cette retraite militaire sera suivie d'un court concert, se composant ordinairement de trois morceaux exécutés sur la place Sainte-Barbe.

Tous les jeudis, un concert aura lieu, sur la même place, à 8 heures et demie du soir.

Tous les ans, dans cette saison surtout, on a à déplorer des empoisonnements occasionnés par la manie d'enfants qui mettent dans leur bouche et mangent des feuilles et fruits de végétaux dont ils ignorent la nature et les propriétés. Des accidents de ce genre viennent encore d'être constatés

principalement au quartier des Moneghetti, où de jeunes imprudents ont été très malades pour avoir, au mépris des recommandations antérieures, mâché des feuilles et des fruits d'une plante myrtiforme dite *redoul* ou *redou* (*Coriaria myrtifolia* de Linné), riche en tannin, dont le caractère vénéneux est dû à une glycoside, la *coriamyrtine*.

Cette plante est commune dans la contrée et appartient à la famille des coriariées. Elle peut être employée au tannage des peaux.

Les feuilles, vénéneuses ainsi que les fruits, diffèrent de celles du séné, auxquelles elles sont parfois mêlées par les commerçants peu scrupuleux, en ce qu'elles présentent trois nervures, une médiane et deux latérales, saillantes en dessus et creuses en dessous, tandis que celles du séné, plus nombreuses et parallèles, sont saillantes en dessus et en dessous. Les fleurs, en grappes simples, pourvues de bractées, ont dix étamines. Le fruit, formé de cinq coques soudées, est indéhiscent et monosperme.

Avis aux parents qui laissent leurs enfants vagabonder dans la campagne sans surveillance.

Dans ses audiences des 9 et 11 juillet courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Eugène-Léon-Henri Lorentz, né le 18 janvier 1842 à Paris, chiffonnier, sans domicile fixe, un mois de prison et 25 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Marguerite Allavena, femme Ferrero, née à Pigna (Italie), le 8 janvier 1829, cultivatrice, demeurant à Pigna, quinze jours de prison et 32 fr. d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion (avec récidive).

François-Charles Camous, né le 12 juillet 1848, à la Turbie, y demeurant, même peine et même délit.

Joseph Rizzo, né le 31 août 1833, à Massimino (Italie), journalier, demeurant à La Turbie, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Marie-Rosa-Concessa Regis, née le 7 décembre 1878, à Roascio (Italie), domestique à Monaco, trois mois de prison, pour suppression d'enfant.

Lettre de Paris

Paris, 15 juillet 1901.

Le meilleur moyen qu'on ait découvert de se reposer du tapage de la vie contemporaine et notamment du brouhaha d'un 14 juillet, c'est encore de se réfugier dans l'antiquité.

En me rendant aujourd'hui au musée Guimet pour contempler à nouveau la courtisane Thaïs, j'étais frappé du contraste philosophique des élégantes et délicieuses demimondaines dont je croisais les voitures et de la momie que j'examinais quelques instants plus tard.

Est-ce bien là la jolie créature que l'abbé Paphnuce, qui s'était aventuré dans sa dangereuse compagnie, amena à Dieu; qui fut une recluse, vivant de la charité publique jusqu'au jour où elle rentra dans la vie, édifiant par ses vertus ceux que ses vices autrefois avaient scandalisés? L'Eglise en fit une sainte. Mais est-ce la sainte? Les points qui militent en faveur de l'hypothèse sont le lieu de la mort de la défunte exposée, la date de cette mort qui se place au milieu du quatrième siècle, les objets de piété qui l'entourent, un instrument à prière, deux petites croix; les corbeilles et les gobelets placés à sa tête, la croix d'or qui orne ses souliers, et surtout les deux palmes qui entourent son squelette.

Si ce n'est Thaïs elle-même — la Thaïs suavement chantée par Massenet — c'est quelque chrétienne qui prit son nom, inspirée par ses vertus.

Dans la même vitrine, on a placé un personnage également curieux: l'anachorète Sérapion.

Au deuxième siècle de notre ère, une soif de mortification entraînait au désert des hommes qui y vivaient, solitaires, n'ayant de commerce qu'avec Dieu. Ils n'étaient ni vêtus, ni chaussés comme les autres hommes. L'anachorète était habillé d'une étoffe brune et grossière, le visage caché sous un capuchon.

Il s'affublait du lourd collier de fer auquel était suspendue une croix, le tout pesant sept livres; il ceignait ses reins de deux larges ceintures articulées, tandis qu'aux

jambes et aux poignets, il se passait de pesants anneaux. Ses pieds étaient chaussés de sandales semblables à celles que certains ordres portent encore.

On a retrouvé, mais scié en partie, à côté de lui, un bâton. Saint Antoine légua le sien à son disciple Macaire, lequel était au désert de Sketé, et Macaire, dit la tradition, le légua à Sérapion.

Est-ce là saint Sérapion? Le bâton retrouvé dans ses mains, est-ce celui vénéré de saint Antoine?

Les avis sont partagés. Je dois dire que Sérapion trouve plus d'incrédulés que Thaïs...

* * *

Les prochains concours du Conservatoire donnent un vif intérêt d'actualité au volume de M. Constant Pierre, publié récemment sous le titre: « Le Conservatoire national de musique, documents historiques et administratifs ».

En dehors des documents administratifs proprement dits, on y trouve des fragments curieux, notamment celui-ci, sur les débuts du grand tragédien Talma, fragment qu'il m'a paru intéressant de transcrire. On sait que Talma avait été élève de l'Ecole royale de déclamation. M. Constant Pierre publie à ce propos une « lettre aux auteurs du *Journal de Paris* » dont voici la conclusion :

« Le début du sieur Talma ne peut que donner les préventions les plus favorables sur la méthode que les professeurs de l'Ecole suivent à l'égard de leurs élèves. Ce jeune débutant joint, aux dons naturels d'une figure agréable, une voix sonore et sensible, et une prononciation pure et difficile (*sic*); il sent et fait sentir sans affectation l'harmonie des vers; son maintien est simple et ses mouvements naturels; surtout, il est toujours de bon goût et n'a aucune manière; il n'imité aucun acteur et joue d'après ses sentiments et ses moyens. Ce sont les conditions sans lesquelles on n'est jamais ni vrai, ni original.

Si dans les situations passionnées et les grands mouvements, il a, quelquefois, manqué de chaleur, de force, de profondeur, s'il n'a pas encore dans les détails cette variété de tons et ces nuances nécessaires pour éviter la monotonie de débit, s'il ne connaît pas encore ces transitions adroites d'un sentiment à l'autre, ces préparations du visage et du geste, ces temps qui donnent à l'expression de ses mouvements, la vérité et l'effet, c'est que ces qualités ne s'obtiennent que par l'expérience, la réflexion et cette confiance que peuvent seuls donner les encouragements du public.

* * *

Jeudi dernier, à 10 heures, sous la présidence de M. Edmond Perrier, directeur du Muséum, en présence des délégués de l'Académie des Sciences, du représentant du ministre de l'Instruction publique, du directeur de l'Ecole Polytechnique, des représentants du Conseil général et du Conseil municipal, a été inaugurée une statue de Chevreul, dans le jardin du Muséum.

L'œuvre, due au sculpteur Fagel, s'élève au milieu de la pelouse voisine des bâtiments de l'administration. Chevreul est debout, tête nue; sa main gauche s'appuie sur une canne. Du geste de sa main droite, tendue en avant, il semble préciser quelque détail d'une démonstration. Le socle du monument porte des inscriptions qui rappellent les dates principales de la vie du savant.

L'illustre savant a été l'un des plus puissants cerveaux et l'une des plus pures gloires de la France et de l'univers au dix-neuvième siècle. En le comblant d'années, comme elle fit pour Fontenelle, qu'il ne convient pas de lui comparer, la nature semble avoir voulu lui permettre d'ajouter davantage à l'œuvre colossale de son travail et de ses découvertes scientifiques auxquels les deux mondes ont, de son vivant, rendu un si éclatant hommage.

Paris avait été le foyer où s'était allumée sa haute intelligence. A dix-sept ans, il était entré dans l'atelier de Vauquelin, dont il dirigea presque aussitôt le laboratoire et à qui il succéda dans sa chaire au Muséum. Ses facultés intuitives étaient merveilleuses. Elles n'avaient d'égale que son application acharnée à l'étude des plus ardues problèmes de notre temps. Il devint ainsi le plus grand savant de notre époque.

Son nom passa les frontières. Le cri de protestation éloquent qu'il jeta en 1871, contre le bombardement du Muséum, eut un retentissement universel.

On savait à l'étranger, mieux peut-être qu'en France même, tout ce que l'on devait à ce grand découvreur: entre autres, l'invention de la stéarine, c'est-à-dire de la bougie, l'invention de la benzine, et encore cette superbe conception du « cercle des couleurs », qui a transformé l'industrie des teintures, et dont notre manufacture des Gobelins a recueilli les incomparables et précieux secrets.

La cérémonie d'inauguration a été grandiose et en tous points digne de la grande figure défunte.

S. L.

LETTRES ET ARTS

A la Comédie-Française :

Les répétitions du *Roi*, la pièce en trois actes, en prose, de M. Gaston Schefer, qui sont suspendues, ne seront reprises que dans la seconde quinzaine d'août, toujours sous la direction de M. Le Bargy.

Le tableau des répétitions appartient tout entier, ces jours-ci, aux *Effrontés* d'Emile Augier, qui seront repris mercredi, pour les débuts de M^{lle} Cécile Sorel dans le rôle de la marquise d'Auberive.

On prépare également la reprise de l'*Othello* de M. Jean Aicard, avec M. Mounet-Sully dans le rôle d'Othello. La distribution de cet ouvrage sera la même que celle de la création, à part le rôle de Desdémone, qui sera joué pour la première fois par M^{lle} Marie Leconte et celui d'un sénateur, créé par Clerh, et qui sera repris par M. Ravet.

* * *

Sur l'ensemble du prix Bordin, de la valeur de 2,500 francs, et ayant pour sujet de concours: « Des méthodes applicables à l'étude des faits sociaux », l'Académie des Sciences morales et politiques avait accordé un prix de 1,500 francs au mémoire portant pour épigraphe: « Dans toute science réelle les conceptions relatives à la méthode proprement dite sont essentiellement inséparables de celles qui se rapportent à la doctrine elle-même (Auguste Comte.) »

L'auteur de ce mémoire est un professeur du collège de Langres, M. Bauer.

* * *

Le diplôme de l'Ecole du Louvre vient d'être obtenu par une jeune fille, la première femme, croyons-nous, à qui il ait été conféré.

M^{lle} Louise Paschoud, de Lausanne, a soutenu, devant le jury d'examen, sa thèse: « L'influence de Martin Schoengauer et d'Albert Dürer sur les artistes suisses, peintres et graveurs de la fin du quinzième et du commencement du seizième siècle. »

Ce beau travail, clairement exposé, contenant de nombreux documents inédits, illustrés de plusieurs reproductions d'œuvres très intéressantes pour l'histoire de l'art, a valu à son auteur la note maxima « très bien. »

* * *

A l'occasion du 14 Juillet, les théâtres nationaux ont donné, comme d'habitude, des représentations gratuites. L'Opéra, où l'on jouait les *Huguenots*, a été littéralement assiégé; par contre, à l'Opéra-Comique, où l'on donnait les *Dragons de Villars*, il n'y avait pas plus de huit cents spectateurs au lever du rideau. La salle n'a achevé de se remplir qu'à la fin du premier acte.

Le public paraissait être celui des matinées ordinaires; on y voyait beaucoup de dames en toilettes élégantes, et les messieurs étaient pour la plupart en redingote et cravate blanche.

Le petit épisode lyrique, la *Marseillaise* de MM. G. Boyer et Lucien Lambert, a obtenu un succès énorme.

A la Comédie-Française, salle archi-comble avec Mounet-Sully dans *Horace*.

A l'Odéon l'on s'écrasait également. Mais le « clou » des matinées gratuites de ce 14 juillet était la représentation de l'*Aiglon*, l'œuvre admirable de Rostand, dans laquelle Coquelin paraissait pour la première fois à Paris, sous l'uniforme de Flambeau, que M. Guitry a illustré.

Aussi la foule était nombreuse au théâtre Sarah-Bernhardt, si nombreuse que plus de cinq cents personnes ont fait queue en vain et ont été obligées de rebrousser chemin, à leur grand regret, est-il utile de le dire?

Les loges étaient bondées, archi-bondées, de même que les couloirs, malgré les ordres sévères donnés aux agents de service, afin d'éviter les accidents.

Le succès de la matinée a été considérable, Sarah Bernhardt et Coquelin ont été superbes: ils ont été acclamés d'enthousiasme; jamais, croyons-nous, la grande tragédienne n'a présenté un duc de Reichstadt plus émouvant: elle s'est réellement surpassée. Quant à Coquelin, il a partagé le triomphe de son admirable partenaire, il a composé le rôle de Flambeau d'une tout autre façon que M. Guitry; il l'a marqué de son magistral talent.

Dans la salle, les spectateurs déliraient et, à la fin de chaque acte, les applaudissements éclataient de l'orchestre au « paradis » avec une chaleur indescriptible.

A la chute du rideau, après le cinquième acte, une manifestation s'est produite. De partout, on s'est mis à crier : l'auteur ? l'auteur ! » On désirait associer M. Rostand au triomphe de la matinée.

Mais le jeune académicien, ému, refusa de paraître sur la scène ; et, les cris redoublant, il se réfugia dans une loge d'artiste du troisième étage. C'est là que Mme Sarah Bernhardt alla le chercher et, malgré sa résistance, l'amena sur la scène, cependant que tous les spectateurs debout, applaudissaient et criaient : « Vive Rostand ! »

Cette sympathique manifestation a duré près de dix minutes, après quoi le sixième acte de *L'Aiglon* a pu être joué.

A la fin, tous les artistes ont encore été rappelés, et il a fallu relever le rideau plusieurs fois alors que les spectateurs ne cessaient d'applaudir et d'acclamer.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La variole à Paris. — A la suite de l'Exposition universelle, une épidémie de variole s'est déclarée à Paris, qui ne semble pas devoir prendre fin, mais, bien au contraire, tend à se développer, à tel point que dans la semaine comprise du 2 au 8 juin, cette maladie a causé 24 décès, chiffre qui n'avait pas été constaté depuis dix-neuf ans. D'autre part, le nombre des cas nouveaux déclarés par les médecins s'est élevé pendant la même semaine à 145, soit environ le double de celui des précédentes semaines.

On peut juger par les détails suivants de la progression de l'épidémie :

Du 1^{er} janvier au 31 mai 1900, c'est-à-dire avant l'affluence des étrangers à Paris à l'occasion de l'Exposition, il y a eu 15 décès par variole ;

Du 1^{er} juin à fin octobre 1900, la mortalité variolique s'est élevée exactement à 100 ;

Pendant les deux derniers mois de l'année, elle a été de 96.

Soit, pour toute l'année 1900, un total de 211 décès par variole.

Or, pour les 23 premières semaines de l'année 1901 (du 1^{er} janvier au 8 juin), il y a eu 234 morts par variole, soit environ 16 fois plus que pendant la période correspondante de l'année dernière.

On peut donc dire que l'épidémie de variole qui sévit à Paris prend actuellement un caractère inquiétant. Le chiffre des cas est là pour le prouver : 1,790 depuis le commencement de l'année (avec une mortalité de 13 p. 100). L'administration a bien prescrit les mesures nécessaires, mais jusqu'ici elles n'ont produit aucun effet.

Congrès international contre l'incendie. — Un Congrès international pour la prévention des incendies vient de se réunir à Berlin, sous la présidence de M. Kamarowski. *Nature* annonce que la première proposition a été votée à l'unanimité, elle était ainsi conçue :

1^o L'étude sérieuse de la résistance au feu des matériaux et des divers systèmes de construction devrait être soutenue par les gouvernements et par les autorités locales, aussi bien que par les sociétés techniques pour les membres desquelles les résultats de cette étude sont importants au point de vue de l'exercice de leur profession ;

2^o Des matériaux et systèmes de construction identiques étant souvent mis en usage dans les différents pays, il y aurait intérêt à ramener les résultats obtenus au point de vue de la résistance au feu à des types uniformes permettant la comparaison entre les expériences faites dans les divers pays.

Le capitaine Gilbert vient de publier dans la *Nouvelle Revue*, une étude très précise de ce que produit le combat moderne, avec nos perfectionnements d'armements.

Il constate une révolution dont notre philanthropie ne peut que se féliciter.

« La mêlée, dit-il, le duel d'homme à homme, n'est plus dans la bataille qu'un fait épisodique, restreint à de

faibles fonctions de l'armée. Tout le long du jour et sur le front, on verra de moins en moins ces combats partiels, ces attaques et contre-attaques, ces fluctuations de corps à corps qui réalisaient l'allure effective, matérielle, dans les batailles napoléoniennes. L'usure morale, sous l'action du feu, remplacera cette usure réelle, et ce, au grand bénéfice des vies humaines ».

Quelques chiffres préciseront ces différences :

« Dans la guerre de Sept ans (1756-1763, les Autrichiens, pour entretenir leurs armées au pied de 200,000 combattants environ, firent passer 500,000 hommes sous les drapeaux. Sur cet ensemble, on compte 32,600 hommes tués à l'ennemi, 93,400 morts des suites de leurs blessures, 19,600 disparus, 17,400 invalides, soit une perte de 163,000 hommes, sans parler des prisonniers et des déserteurs qui élèvent le déchet total à 303,600 hommes.

« En juin 1812, Napoléon franchit le Niémen avec 363,000 hommes de la Grande Armée et, six mois après, 8,000 à peine de ces soldats repassent le fleuve. D'après des documents officiels, les Russes auraient fait 100,000 prisonniers et enterré 243,000 cadavres ennemis.

« Pendant la guerre de Crimée (1853-56), les alliés expédièrent successivement 428,000 hommes sur le théâtre des opérations. Leurs pertes par le feu atteignirent 70,000 hommes, dont 17,200 tués ou morts des suites de leurs blessures. Les pertes totales s'élevèrent à 252,000 hommes. Durant la même campagne, sur 500,000 hommes environ, les Russes perdirent 128,700 hommes par le feu et au total 256,000 soldats.

Dans la guerre de Sécession, sur six à huit cent mille combattants, les Etats du Nord de l'Amérique eurent 93,969 hommes tués ou morts de leurs blessures et 186,216 morts de maladie, soit une perte totale de 280,185 hommes.

Pendant la campagne de 1870-71, sur 800,000 Allemands qui passèrent la frontière, 28,278 furent tués ou moururent de leurs blessures, 12,147 moururent de maladie, 88,543 furent blessés et 12,879 portés comme disparus ; soit une perte totale de 141,847 hommes.

Pendant la guerre turco-russe de 1877-1878, les Russes accusent une perte de 172,000 hommes.

Dans la guerre du Sud-Afrique, les forces anglaises sous les armes, vers le milieu de 1900, s'élevèrent à 265,000 hommes. D'après l'état publié par le War-Office, à la date du 31 janvier 1901, c'est-à-dire après 16 mois de campagne, le nombre des hommes tués atteint 3,680 officiers et soldats ; 8,300 sont morts de maladie ; 16,156 ont été blessés et, dans le nombre, 1,280 sont morts de leurs blessures ; 40,898 ont été renvoyés en Angleterre comme invalides. En tenant compte des blessés qui ont déjà pu rentrer dans le rang, le déchet total serait de 54,724 officiers et soldats, sur lesquels 13,260 morts.

Du côté des Boers, où l'effectif n'avait jamais dépassé 40,000 hommes sur le front, le nombre des tués aurait été d'environ 1,500 et celui des hommes hors de combat d'environ 8,000, soit une perte totale qui excède 10,000 hommes. »

La loi de décroissance des pertes peut ainsi être étroitement suivie. Et les progrès réalisés par les armes modernes doit être ainsi fêté par tous, puisqu'ils ont rendu nos guerres moins meurtrières.

Variétés Monégasques

Le Voyage d'Honoré II, Prince de Monaco, à la Cour de France pendant la régence d'Anne d'Autriche (1646-1647).

(Suite). — Voir les numéros 2,135 à 2,141, 2,238, 2,239, 2,240, 2,241, 2,242, 2,243, 2,244

« Le marquis de Vins envoyé par M. de Vinciguerra vint le visiter. M. de Vinciguerra, qui commandait les galères en l'absence du général, était retenu au lit par la goutte. Son Excellence lui envoya M. de la Brosardière, capitaine de sa galère, pour lui rendre la visite, et pour le remercier de tant d'honneurs. Ces cérémonies terminées, la Royale salua de nouveau Son Excellence avec les clairons, et après qu'il eut été répondu, chacun continua sa route. Un peu plus loin nous aperçûmes

l'escadre royale des galions, avec d'autres galères ancrées à Hyères, près de la terre, sur lesquelles était embarqué M. le duc de Richelieu, général des galères, qui pour le moment a la mission de commander toute la flotte ; mais à cause de la distance et du vent frais, aucun salut n'eut lieu.

« Le soir même, on arriva à Saint-Tropez, et on jeta l'ancre dans le port du dehors. Malgré l'heure avancée, il était deux heures de nuit, les consuls en habit et les gentilshommes de la ville vinrent saluer Son Excellence et lui offrir tout ce que dépendait d'eux pour la servir.

« Le matin du 25 du mois, en levant l'ancre de bonne heure, Son Excellence fut saluée de tous les canons de la citadelle de Saint-Tropez.

« Après quelques milles de navigation il se présenta un incident inattendu. La veille au soir, une galère d'Espagne était passée ayant à bord le marquis de Sainte-Croix, ce qui avait alarmé toute la côte de Provence ; on ne savait pas que le marquis était porteur d'un passeport de France. Un fort nommé d'Agay, près duquel le matin suivant le Prince passa avec sa galère, croyant avoir affaire à la galère d'Espagne, et sans aucune circonspection, et sans même avertir tira le canon à balle, et tua trois personnes dans la galère, six autres furent grièvement blessées, parmi lesquelles le lieutenant du capitaine. Au bruit de cet accident extraordinaire, le Prince, se réveillant, sortit intrépidement de la poupe, et tandis que les plus hardis restaient éffrayés d'une semblable attaque, il calma les esprits, et apercevant que le coup était parti du fort, il s'en approcha avec sa galère, comme si rien n'était arrivé, envoya chercher le commandant qu'il fit enchaîner, et menaça même de la fourche, pour avoir imprudemment, et sans aucune prudence, commis une erreur dangereuse et d'une si grave conséquence. Par la suite cependant, l'ayant retenu à Monaco pendant quelques jours dans sa galère, ému de compassion et poussé par sa générosité, le Prince remit cet officier en liberté, sans même en faire part à la cour, afin de lui épargner un plus grand dommage, et aussi pour faire différence entre les coups qu'on fait par erreur et ceux qui partent par malignité.

« Après le danger essuyé sous ce fort, le Prince poursuivit son voyage vers Monaco où il devait arriver bien vite.

« En passant devant les îles de Sainte-Marguerite, M. le commandeur de Guitaud, gouverneur de ces îles, étant malade, envoya un officier pour faire les compliments de sa part, Son Excellence, dont il avait reçu le mot, ayant été saluée par la forteresse avec plusieurs coups de canons.

« L'archevêque d'Aix qui naviguait dix milles en avant le Prince ne vint pas à Monaco ; mais il reçut en mer les compliments de M. le marquis, la salve et les rafraîchissements qu'on lui avait envoyés de la place.

« Dès que du port de Monaco on aperçut la galère du Prince, celle de la république de Gênes qui s'y trouvait, pour attendre la princesse Barberini, ainsi que le brigantin de Son Excellence, sur lequel monta M. le marquis avec M. le marquis de Corbons, s'avancèrent à sa rencontre pour faire les premières salutations, lesquelles furent ensuite suivies des salves de tous les canons de la place ; la plupart des coups furent à balle. Ce fut le premier signal de la joie publique pour l'arrivée de Son Excellence. Tout le monde était accouru au port pour recevoir le Prince ; les applaudissements et les démonstrations furent tels qu'on pouvait dire que le soleil qui s'était éclipsé pendant sept mois, se montrait en ce jour dans toute sa splendeur pour renforcer les acclamations de tous ceux qui se trouvaient là. Le nom de Son Excellence était dans toutes les bouches, il y en avait qui pleuraient de joie et d'autres qui bénissaient la galère qui l'avait amenée heureusement parmi eux.

« Autour du débarquement la foule était immense. Son Excellence, en entrant dans la place, où elle trouva les soldats et les officiers en armes, fut de nouveau saluée par cent coups de mortiers et d'autres trois cents en entrant au Palais, où elle reçut les compliments de M^{me} la marquise.

« Monsieur le petit Comte était descendu au port et Son Excellence put voir sur son visage les marques de la joie qui inondait son cœur.

« En somme ce jour-là, fut un jour de grande fête ; et le peuple avait bien raison de se réjouir à l'arrivée

de son Prince, qui porte avec soi l'abondance, le repos et le bonheur:

« Il semblait qu'a tant de fatigues causées par le voyage, le Prince eût dû s'accorder quelques jours de repos; mais comme les grandes âmes ne peuvent trouver de repos que dans le changement d'exercice, Son Excellence commença par visiter les appartements, qu'il a toujours organisés lui-même avec le soin le plus éclairé, pour préparer la réception de la princesse Barberini, qui arriva ici le 2 juin; plus tard qu'on ne comptait.

« Un jour avant ledébarquement de la princesse, arriva un gentilhomme de Bologne, nommé M. Fava, d'ancienne maison, au sujet duquel dès l'année précédente des commissions royales avaient été adressées à Son Excellence pour l'investir de ses propres mains de l'habit de chevalier de l'ordre de Saint-Michel fondé par Louis XI. Le Prince le reçut dans sa maison avec la plus grande courtoisie. Le matin suivant, la cérémonie fut magnifiquement célébrée; l'église avait été splendidement décorée. Son Excellence parut seule, sous un dais, sur une estrade recouverte d'un superbe tapis. M. le marquis et M^{me} la marquise étaient de l'autre côté, derrière un rideau. On commença la messe solennelle en musique; au moment prescrit, le nouveau chevalier s'étant mis à genoux sur un coussin rouge devant le Prince, le curé ayant dans ses mains les évangiles ouverts, on lut les commissions, le chevalier prêta le serment, puis Son Excellence le créa chevalier, lui jeta l'ordre au cou en l'embrassant et en lui adressant les paroles dont la formule est réglée pour ces cérémonies, conformément à ce qu'il avait été déjà fait à Paris lorsqu'il créa quatre chevaliers. L'église était pleine de monde de sorte qu'on ne pouvait plus y entrer.

« Dans ce même jour, environ deux heures après la cérémonie, arriva M^{me} la princesse Barberini sur une galère de France. Après une salve d'environ cinquante coups de canon, dont plusieurs à balle, elle fut reçue par le Prince et M. le Marquis son fils, à l'entrée du port, et ensuite par M^{me} la Marquise, laquelle monta sur la galère pour les compliments et pour la recevoir dans sa felouque. La princesse fut logée ce jour-là et la nuit suivante dans le Palais; Son Excellence lui réserva l'accueil le plus splendide. Le jour suivant, elle monta sur la galère génoise, qui, comme je l'ai déjà dit, l'attendait pour la ramener à Gènes. Le canon de la place la salua à son départ, et la princesse faisant retourner la proue de la galère, par courtoisie, vers la place, fit rendre le salut avec quatre pièces de canon et avec les trompettes. Le Prince ne négligea rien pour l'honorer.

« Le même soir arriva M. Ugo Fiesco, de retour de la cour. Le Prince le fit loger et régaler dans sa maison, et assista ensuite à son embarquement sur la galère, avec le nouveau chevalier, qui retourna chez lui comblé d'honneurs et de grâces de Son Excellence, dont le retour a été pour lui l'occasion de faire apparaître sa générosité et faire valoir son courage, qui feront à jamais retentir la renommée du nom et de la gloire d'un Prince à qui sont dus à juste titre les lauriers de l'immortalité. »

(FIN) G. SAIGE.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 14 Juillet 1901

CANNES, y. à voiles <i>Frasquitta</i> , fr., c. Arizio,	sur lest.
VINTIMILLE, cut. <i>F. Fiammetta</i> , it., c. Vatteone,	sable.
SAINTE-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois et vin.
CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	sable.
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Kollair,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—

Départs du 7 au 14 Juillet

A LA MER, y. à voiles <i>Frasquitta</i> , fr., c. Arizio,	sur lest.
NICE, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	—
CANNES, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
CANNES, b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Kollair,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
VINTIMILLE, cut. <i>F. Fiammetta</i> , it., c. Vatteone,	—

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ROUTE

ENTRE LE

Boulevard de l'Ouest et l'Observatoire

ADJUDICATION A LA MAIRIE DE MONACO

le Samedi 20 Juillet 1901, à 10 h. du matin

Le public est prévenu que, conformément aux Ordonnances Souveraines des 6 et 7 juin 1858, il sera procédé le samedi 20 juillet 1901, à 10 heures du matin, dans une salle de la Mairie de Monaco, en séance publique et dans les formes réglementaires, à l'adjudication au rabais, sur soumission cachetée, des travaux de construction d'une route et d'un égout à grande section entre la propriété Marquet, sur le boulevard de l'Ouest, et l'Observatoire, sur une longueur de 1,208 m. 40. Ces travaux sont évalués comme il suit :

Travaux à l'entreprise..	142,265 fr. 23
Somme à valoir	14,734 fr. 77
Total	157,000 fr. »

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant audit Monaco, par son jugement en date du neuf juillet courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, a reporté et fixé définitivement au 20 décembre 1899 la date de la cessation des paiements du sieur **Romain SCAGLIOTTI**, charcutier, demeurant à Monaco.

Pour extrait conforme, délivré en exécution de l'art. 413 du Code de Commerce, Monaco, le 9 juillet 1901.

Le Greffier en chef, RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers du sieur **Romain SCAGLIOTTI**, failli, dont les titres de créances ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 19 août prochain, à 9 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef, RAYBAUDI.

AVIS

Par acte sous seings privés en date du 21 juin 1901, dûment enregistré, **M. Charles ANSEAUME**, demeurant, 5, avenue de la Gare, à Monaco, a acquis de **M. Adalbert BERTRAND**, le fonds de commerce que celui-ci exploitait à Monaco, 5, avenue de la Gare, connu sous le nom de *Brasserie Moderne*.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à former opposition chez MM. FONTANA et GAMBA, 5, avenue de la Gare, Monaco, dans le délai de huitaine, à peine de foreclusion.

Etude de M^e TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le mardi vingt-trois juillet courant, à deux heures de l'après-midi, et jours suivants, dans un immeuble dénommé *Palais-Royal*, sis à Monte Carlo, avenue Saint-Michel, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers de salons, salles à manger et chambres, consistant notamment en : pianos, canapés, fauteuils, chaises, pendules, statuets, glaces, buffets, dressoirs, tables et chaises, armoires à glace, lits complets, tables de nuit, toilettes, tapis, rideaux, etc. Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE VOLONTAIRE AUX ENCHÈRES

Le mardi 30 juillet 1901, à 3 heures de l'après-midi, à Monaco, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire,

D'UNE

MAISON DE RAPPORT

située sur la commune de la Turbie, quartier des Moneghetti, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée.

Rapport annuel..... 4,500 fr.
Mise à prix..... 47,000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e VALENTIN, notaire.

VENTE APRÈS FAILLITE

d'un fonds de commerce de *Lingerie fine*. — Couture et modes.

Exploité dans la plus belle situation de Monte Carlo. S'adresser à M. Croco, Syndic, à Monaco.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

Imprimerie de Monaco — 1901

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	8	758.2	758.3	759.2	758.6	759.2	26.3	28.7	29.2	26.3				23.7	72
9	759.5	759.2	757.2	757.2	756.5	26.2	28.2	29.3	28.2	24.2	75	id.	id.		
10	755.4	755.2	754.5	754.2	755.2	27.2	29.2	26.5	26.2	24.2	76	E. faible.	Variable.		
11	756.2	756.4	756.6	757.2	757.5	27.2	30.7	28.2	26.2	25.2	78	id.	Couvert, pluie.		
12	758.3	758.3	758.2	758.6	759.2	27.1	30.2	31.8	27.2	25.2	76	S.-E. faible.	Beau.		
13	759.2	758.5	758.2	758.2	758.5	27.9	30.8	27.5	25.5	24.3	80	S.-O. faible.	id.		
14	759.2	758.5	758.3	758.3	757.8	27.2	30.2	26.5	23.8	23.5	79	E. faible.	Couvert, orage.		
DATES						8	9	10	11	12	13	14			
TEMPÉRATURES						Maxima.	29.4	30.2	30.2	31.2	31.8	30.8	30.2	Pluie tombée: 2mm 5	
EXTREMES						Minima.	23.2	24.2	23.5	24.2	24.4	24.1	23.2		